

Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

**Comité Particulier de l'application :**

QB 27 – Moquettes touffées et tissées en lés

**Président :** Yann RIVIERE, RIVIERE SARL  
**Vice-Présidente :** Christine GILLIOT, CSTB  
**Secrétaire :** Pablo ROSALA, CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme				Membre suppléant, le cas échéant			
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Date de reconduction (**) date nomination +3 ans	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Date de reconduction (**) date nomination +4 ans
<b>Collège &lt;Fabricants&gt;*</b> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : <de 2 à 6>	M. Cédric CHARTON	BALSAN	14/03/2018		M. Bernard GUIRAUD	BALSAN	14/03/2018	
	M. Claude CHEVALLIER	SOLDIS UDIREV	14/03/2018					
	M. Geert VANDEN BOSSCHE	BALTA ITC	14/03/2018		M. Luc NELIS	BALTA ITC	14/03/2018	
<b>Collège &lt;Utilisateurs / Prescripteurs&gt;*</b> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : <de 2 à 6>	M. Michel MABILAT	NOGENT LINO PEINTURES	14/03/2018					
	M. Laurent TOURY	CPLC	14/03/2018					
<b>Collège &lt;Organismes Techniques et Administrations&gt;*</b> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : <de 2 à 6>	M. Yann RIVIERE	RIVIERE SARL	14/03/2018					
	Mme Christine GILLIOT	CSTB	14/03/2018					
	M. Marc WELCOMME	CRET	14/03/2018					
	Mme Laurence JEANMICHIEL	CETELOR	19/10/2018					

(\*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(\*\*) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Composition nominative n°6 approuvée le 15/02/2019

Par la responsable d'application (nom, visa) :  
Christine GILLIOT

